

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 01/07/21

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 18 janvier 2021*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le lundi 18 janvier 2021 à 18h35, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Etaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Monsieur Alexandre MISSOFFE, Madame Esmeralda MONPLAISIR, Monsieur Christophe POISSON.

Était absente et excusée :

Madame Anne-Claire LEBELT ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POISSON.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h35 par Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Madame le Maire remercie l'assistance de sa présence ; elle signale que Madame Anne-Claire LEBELT a donné son pouvoir à Monsieur Christophe POISSON.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2021 001

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire désigne Madame Josiane GAUDE comme secrétaire de séance, et Nathalie BADIER comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2020 001.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du lundi 30 novembre 2020. 07 2021 002

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2020 à l'approbation des conseillers.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2021 002.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

3 - Collèges publics parisiens et lycées parisiens municipaux - Dotations de fonctionnement (40 707 euros), subventions d'équipement (2 056 925 euros) et subventions pour travaux (135 773 euros). 2021 DASCO 2

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire précise que la délibération porte sur des subventions aux collèges et lycées publics. Les établissements du 7^e recevront les sommes de 16 320 € pour Victor Duruy et 21 000 € pour Jules Romains.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DASCO 2.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

4 - Location de l'immeuble 5, passage Jean Nicot (7^e) à Paris Habitat OPH – Bail emphytéotique. 2021 DLH 21

Rapporteur : Monsieur Jean LAUSSUCQ

Madame le Maire indique que la présente délibération porte sur la signature d'un bail emphytéotique entre la Mairie de Paris et le bailleur social Paris Habitat, sur un programme de création de 10 logements sociaux au 5, passage Jean Nicot.

Madame le Maire indique avoir été informée le 19 novembre, sans aucune information préalable, que la Ville de Paris exerçait son droit de préemption sur la parcelle située au 5, Passage Jean Nicot, en vue d'y réaliser un programme de 10 logements sociaux.

Madame le Maire rappelle sa mobilisation pour permettre aux familles de s'installer et de se maintenir dans le 7^e arrondissement, aussi, elle déplore que les critères de revenu laissent de nombreuses familles sans solutions.

Madame le Maire indique que la création d'une offre de logements intermédiaires est indispensable pour mettre un terme à cette carence qui a des conséquences immédiates sur la population à Paris.

Madame le Maire précise avoir saisi Ian BROSSAT, dès le mois de décembre, pour demander l'expérimentation d'une mise en gestion de ce site par un organisme de foncier solidaire.

Madame le Maire propose un vœu reprenant cette demande afin de la formuler et de la défendre au Conseil de Paris, et donc de s'abstenir sur la délibération.

Madame le Maire donne la parole à Jean LAUSSUCQ, Conseiller de Paris en charge du logement.

Monsieur Jean LAUSSUCQ confirme le souhait d'associer cette proposition à un vœu qui sera porté au Conseil de Paris afin de confirmer la demande de Madame le Maire adressée à Ian BROSSAT.

Monsieur Jean LAUSSUCQ rappelle le souhait de réaliser une opération d'accession solidaire à la propriété.

Monsieur Jean LAUSSUCQ indique qu'*in fine* ce mode opératoire permettrait de créer un immeuble en démembrement de propriétés et favoriserait l'accession solidaire à la propriété dans le 7^e arrondissement.

Madame le Maire remercie Monsieur Jean LAUSSUCQ et rappelle qu'à l'occasion de sa rencontre avec le Préfet de région Marc GUILLAUME, celui-ci s'est déclaré favorable à

réserver une partie des contingents DALO aux habitants du 7^e ayant formulé une demande de logement.

Madame le Maire soumet la délibération présente au vote.

Le conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DLH 21.

Pour : /

Contre : /

Abstention : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Ne prend pas part au vote: /

**5 - Vœu relatif à la réalisation d'un programme de création de logements par l'Organisme de foncier solidaire de la Ville de Paris, au 5, passage Jean Nicot (7^e)
V 07 2021 003**

Rapporteur : Monsieur Jean LAUSSUCQ

Madame le Maire propose un vœu reprenant la demande de création de logements par l'OFS de la Ville de Paris, afin de la formuler et de la défendre au Conseil de Paris.

Madame le Maire rappelle que le vœu conditionne la création de ces logements à leur prise en charge par l'organisme de foncier solidaire de la Ville de Paris.

Madame le Maire soumet le vœu au vote. *Le point est adopté.*

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu n° V 07 2021 003.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

6 - Adoption de la nouvelle charte du budget participatif. 2021 DDCT 8.

Rapporteur : Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO

Madame le Maire rappelle que cette délibération propose l'adoption d'un nouveau règlement portant sur l'exécution du budget participatif.

Madame le Maire dénonce l'orientation qui a été donnée à ce nouveau règlement, et en premier parce que cette délibération demande aux élus de se prononcer sur un cadre réglementaire dont les modalités concrètes de vote des projets ne seront définies qu'en Avril 2021, soit après le vote de la délibération.

Madame le Maire souligne le manque de transparence inhérent à cette procédure et indique que le document actuel présente d'énormes failles, liées aux étapes des processus décisionnels.

Madame le Maire considère que la phase de dépôt des projets doit être étendue en priorité, avant que la délibération ne soit adoptée au Conseil de Paris. Il en va de même pour la phase d'élaboration, qui durait 3 mois et qui est écourtée à 2 mois.

Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO rappelle le court délai de préparation laissé aux conseils de quartier pour se préparer aux nouvelles dispositions réglementaires, au regard des difficultés d'organisation suscitées par la crise sanitaire.

Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO propose de voter contre cette charte.

Madame le Maire soumet la délibération présente au vote.

Le point est adopté.

Un avis défavorable est donné à la MAJORITÉ des votants au projet de délibération 2021 DDCT 8.

Pour : /

Contre : 13 (dont 1 pouvoir écrit)

Abstention : 1 (M. Alexandre MISSOFFE)

Ne prend pas part au vote : /

Madame le Maire salue le travail innovant qui est mené afin de maintenir des événements qui tiennent compte des contraintes sanitaires. Elle cite à titre d'exemple la tenue de rencontres littéraires en lignes diffusées le 30 janvier.

Madame le Maire rappelle qu'elle a souhaité que le centre de vaccination ne soit pas à la Mairie pour des raisons logistiques liées au stockage et au cheminement du matériel médical et annonce que la Maison des Associations du 7^e sera réservée aux vaccinations, suite à l'accord de la Préfecture de Police et l'avis favorable de l'ARS.

Madame le Maire précise que la préparation logistique de la Maison des Associations est achevée, et que les vaccinations ont pu débuter dans l'après-midi. Elle ajoute que les élus et les adjoints reçoivent les demandes des personnes dans le centre et organisent les inscriptions.

Madame le Maire précise que les vaccinations se déroulent bien mais qu'il manque des doses, aussi bien pour les personnes de plus de 75 ans que pour les personnes à pathologie lourde.

Madame le Maire rajoute que plusieurs réunions publiques se tiendront prochainement : le 25 janvier à 15h pour l'îlot Saint-Germain ; en présentiel, et sur le chantier en construction de la crèche du Palais de l'Alma a été déplacée au 9 février à 10h.

Madame le Maire donne la parole à Jean LAUSSUCQ concernant les actions visant le du Grand Palais Ephémère.

Monsieur Jean LAUSSUCQ rappelle que Madame le Maire avait saisi le Premier Président de la Cour des comptes pour attirer son attention sur la réécriture du cahier des charges lié au contrat de concession.

Monsieur Jean LAUSSUCQ indique que le Premier Président a donné une première réponse de principe précisant que le courrier était recevable et qu'il demandait une instruction à la chambre compétente au sein de la Cour des Comptes.

Madame le Maire précise que le relèvement de la jauge d'accueil du Grand Palais Éphémère après l'attribution du contrat de concession n'était pas acceptable.

Madame le Maire regrette que le sous-sol du plateau Joffre ait été bétonné par l'aménagement de pieux destinés à soutenir la structure, contrairement aux promesses formulées et rappelle que le Préfet de région est sensible à cette situation.

Monsieur Jean LAUSSUCQ annonce la tenue d'une réunion de concertation le 8 février portant sur la rénovation de la place Saint-Thomas-d'Aquin qui se tiendra en plein air, sur place, pour éviter tout risque de contamination. Il rappelle qu'un premier rendez-vous avec l'architecte des Bâtiments de France a eu lieu, pour cadrer la concertation et déterminer ce qu'il était possible d'envisager.

Jean LAUSSUCQ ajoute qu'il s'agit maintenant de donner la parole aux habitants avant de commander une étude patrimoniale à la Ville de Paris.

Madame le Maire remercie les membres du Conseil d'arrondissement et lève la séance.

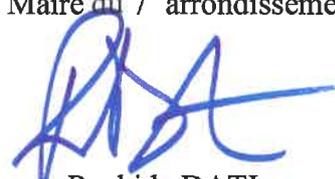
La séance est levée.

La Secrétaire de Séance



Josiane GAUDE

Le Maire du 7^e arrondissement



Rachida DATI